

Objectif 4 : Assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

Cible de l'ONU: 4.7 - D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable

Indicateur 4.i5 : Projets d'éducation au développement durable

Concepts et définitions

Définition de l'indicateur :

L'indicateur « **Projets d'éducation au développement durable** » comptabilise séparément :

- Les projets d'éducation au développement durable dans les écoles, collèges et lycées ;
- Les établissements ayant obtenu le label « E3D – École/Établissement en démarche de développement durable ».

Concepts :

Les **projets d'éducation au développement durable au développement durable dans les écoles, collèges et lycées** correspondent à des classes vertes et à des actions éducatives conduites avec des partenaires (associations, collectivités, etc.).

Le **label « E3D – École/Établissement en démarche de développement durable »** identifie les établissements scolaires ou écoles engagés dans un projet de développement durable fondé sur la mise en place d'un projet établissant une continuité entre les enseignements, la vie scolaire, la gestion et la maintenance de la structure scolaire tout en s'ouvrant sur l'extérieur, notamment sur le territoire et ses acteurs, par le partenariat.

La réalisation de ces deux types de projet d'éducation au développement durable peut mobiliser des élèves, des enseignants, des personnels techniques, de gestion et de maintenance, et d'autres partenaires.

Champ :

France métropolitaine

Commentaires :

L'éducation au développement durable (EDD) permet d'appréhender la complexité du monde dans ses dimensions scientifiques, éthiques et civiques. Elle est généralisée tout au long de la scolarité pour sensibiliser les élèves à la transition écologique et au développement durable. Ces problématiques et ces thèmes sont pris en compte par les programmes scolaires, les enseignements, la documentation et les projets pédagogiques.

L'indicateur « **Nombre de projets d'éducation au développement durable** » rend compte de l'implication de l'éducation nationale dans l'éducation des élèves au développement durable.

Cet indicateur est proche de l'indicateur Onusien 4.7.1. « Degré d'intégration de i) l'éducation à la citoyenneté mondiale et ii) l'éducation au développement durable, y compris l'égalité des sexes et le respect des droits de l'homme, dans a) les politiques nationales d'éducation, b) les programmes d'enseignement, c) la formation des enseignants et c) l'évaluation des étudiants ».

Méthodologie

Méthode de calcul :

Cet indicateur est calculé en comptabilisant le nombre de projets d'éducation au développement durable dans les écoles, collèges et lycées d'une part ; et le nombre d'établissements ayant obtenu le label « E3D – École/Établissement en démarche de développement durable » d'autre part.

Désagrégations retenues :

Néant

Désagrégations territoriales :

Par académie.

Source des données

Description :

Cet indicateur est produit par le Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse. Les données utilisées pour calculer cet indicateur sont issues des bilans académiques annuels pour l'éducation au développement durable.

Champ de l'opération :

Champ géographique : France entière

Périodicité :

Annuelle

Commentaires (ex. comparabilité dans le temps et dans l'espace) :

Références / Publications

[Ministère de l'éducation et de la jeunesse, Bulletin officiel de l'éducation nationale](#)